

Michel Debré et l'armée pendant la guerre d'Algérie

Marie-Catherine Villatoux

colloque *Michel Debré et l'Algérie*, 27 et 28 avril 2006, Assemblée Nationale, organisé par l'Association des Amis de Michel Debré sous la Présidence d'Honneur de M. Jacques Chirac, Président de la République, et de M. Pierre Messmer, ancien Premier ministre. Actes, *Michel Debré et l'Algérie*, Editions Champs Élysées, 2007, p. 226-235.

Le 7 janvier 1959, à la veille de la prise de fonction de Michel Debré à Matignon, Georges Pompidou lui confie « *qu'un des éléments de la décision du Général... a été : "Vous êtes bien vu de l'armée qui ne vous confond pas avec les hommes du régime" et puis, ajoute-t-il, "vous aimez l'armée" »*¹. Cette anecdote, que le Premier ministre relate dans ses mémoires, en dit long sur le rôle déterminant assigné par le Général de Gaulle à Michel Debré, qu'il sait d'une loyauté incontestable et dont les attaches avec le milieu militaire lui paraissent un indéniable atout dans la perspective du règlement de la question algérienne. Ces lignes, écrites par celui qui allait, le premier, assumer la fonction de Premier ministre de la V^e République naissante, donnent assez bien le ton du rôle relativement délicat qui sera le sien auprès de l'armée jusqu'au règlement du conflit algérien. Entre sa fidélité sans faille au général et son attachement sincère à l'Algérie française, Michel Debré va bien vite se trouver dans une position pour le moins inconfortable face à une armée traversée par une grave crise morale et qui place de grands espoirs en ce premier ministre qui entretient avec elle, de longue date, des liens privilégiés. Passé par Saumur dans l'entre-deux-guerres, le chef d'escadrons de réserve Debré a fait la connaissance de nombreux officiers pendant la Résistance et compte même parmi ses proches certains officiers généraux, tel Jacques Faure qu'il a connu capitaine en 1940². Ces relations avec le milieu militaire se sont poursuivies et affermies pendant la IV^e République, notamment par le biais de l'association des anciens des Saumur dont il fait partie³. En

¹ Michel Debré, *Gouverner, Mémoires tome 3, 1958-1962*, Paris, 1988, Albin Michel, p. 368.

² *Idem*, p. 280.

³ Le général André Zeller rappelle ainsi dans ses mémoires qu'il a fait la connaissance de Michel Debré au début de l'année 1957 par l'intermédiaire du général du Vigier, président de l'association des anciens de Saumur. André Zeller, *Dialogues avec un général*, Paris, 1974, Presses de la Cité, p. 65.

outre, ses écrits dans le *Courrier de la colère* et autres pamphlets politiques⁴ trouvent une résonance particulière auprès de nombre d'officiers qui, particulièrement après la douloureuse expérience de l'Indochine, retrouvent dans les critiques qu'il fait du régime leurs propres analyses⁵. Quelques années plus tôt, son opposition vigoureuse et déterminée au projet de communauté européenne de Défense (CED) – qui selon son expression visait à la « *dénationalisation de l'armée* » – avait été également l'occasion pour lui de se faire mieux connaître dans les cénacles militaires, notamment au travers d'une brochure qui lui avait été commandée par le colonel Faure et ses camarades et qui connut, selon ses propres termes un « *un succès exceptionnel dans les rangs des officiers où elle devint pour beaucoup un bréviaire* »⁶

Dans cette perspective, comment Michel Debré Premier ministre appréhendait-il son action auprès de l'armée à son arrivée au pouvoir ? Quel rôle jouent ses conseillers et membres de son cabinet militaire dans cette démarche ? Quels sont ses rapports avec les responsables militaires en Algérie et comment les événements d'Afrique du Nord vont-ils peser tant sur ses décisions que sur l'évolution de ses relations avec l'armée ? Telles sont les grandes interrogations qui ont guidé notre étude qui, si elle s'appuie largement sur les archives privées de Michel Debré et les mémoires d'anciens acteurs comme le général Ely, doit beaucoup aux sources orales conservées par le Service historique de la Défense. Ont ainsi été systématiquement exploités les témoignages laissés par Pierre Messmer, Bernard Tricot, les généraux Mathon, Nicot, Challe et Gueguen

La garde militaire rapprochée de Michel Debré

Les attributions du Premier ministre en matière de Défense nationale, en vertu de l'article 21 de la Constitution de 1958 et de l'ordonnance du 7 janvier 1959, sont considérables. Véritable « clef de voûte de toute l'organisation de la Défense

⁴ Cf. Nicole Racine, « Michel Debré, homme de plume, homme de verbe, pamphlétaire », Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-François Sirinelli (dir.), *Michel Debré Premier ministre, 1959-1962*, p. 51-69.

⁵ Cf. à ce propos le témoignage du général Gueguen du 28 janvier 1988, n° 467, bande 4, SHD.

⁶ Michel Debré, *Trois Républiques pour une France, Mémoires tome 2, 1946-1958*, Paris, 1988, Albin Michel, p. 207. Il précise également que cette brochure avait été diffusée par nombre d'associations, dont celle des anciens de Saumur.

nationale », pour reprendre l'expression de Maurice Vaisse lors d'un précédent colloque⁷, le Premier ministre chapeaute l'action du ministre des Armées et exerce son autorité sur le Comité d'action scientifique de la Défense nationale (CASDN), le Comité interministériel du renseignement, le Secrétariat général de la Défense nationale (SGDN) et le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). S'il est vrai que l'interprétation et la pratique qu'en fait le général de Gaulle tendent, au fil des mois, à restreindre l'espace imparti au Premier ministre en matière de Défense nationale, il n'en reste pas moins que ce dernier cherchera toujours à exercer un rôle éminent en ce domaine, s'intéressant à toutes les questions, y compris les plus techniques telles celles liées à la mise en place de la politique nucléaire.

Dès son arrivée à Matignon, Michel Debré met en place son cabinet militaire⁸ composé d'une dizaine d'officiers issus des trois armées, chargés chacun d'un domaine bien spécifique (renseignement, aspects opérationnels, etc.), et dont la direction est confiée dans un premier temps au général Petit, que Premier ministre qu'il connaît depuis la Résistance⁹. Celui-ci s'entretient régulièrement avec Michel Debré afin de lui apporter la synthèse des données recueillies par les autres membres de l'équipe, support nécessaire à la prise de décision du Premier ministre en matière d'affaires militaires¹⁰. Au besoin, Michel Debré n'hésite d'ailleurs pas à dialoguer avec les membres de son cabinet lorsqu'il désire approfondir une question spécifique. Le lieutenant-colonel Mathon, alors en charge du renseignement militaire au sein de ce même cabinet, évoque ainsi ses fréquentes discussions en tête-à-tête avec Michel Debré qui n'hésite pas parfois à se confier auprès de son interlocuteur, lui ayant même avoué : « *Voyez-vous Mathon, lorsque je n'arrive pas à persuader le Général de ce que j'avance, c'est que c'est lui qui a raison* »¹¹. Ce climat de confiance et ce lien personnel que Michel Debré établit avec ses collaborateurs, loin d'être anecdotique, dévoile combien la dimension humaine est une donnée extrêmement

⁷ Maurice Vaisse, « Michel Debré et la Défense ou la voie étroite d'un Premier ministre », Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-François Sirinelli (dir.), *op. cit.*, p. 651.

⁸ Le général Mathon souligne à cet égard que ce cabinet militaire portait le titre initial d'« état-major particulier du Premier ministre ». Toutefois, le général de Gaulle a très vite décidé que cette dénomination était seulement réservée au cabinet de la présidence de la République. Cf. Interview du général Mathon, 1999, 3 K 51, SHD.

⁹ Michel Debré, *op. cit.*, tome 2, Paris, 1988, Albin Michel, p. 297.

¹⁰ Interview du général Mathon, 1999, 3 K 51, SHD.

¹¹ *Ibidem*.

importante pour le Premier ministre dans son approche des dossiers militaires. Bernard Tricot précise à ce propos que ce dernier a pour habitude de discuter le soir avec quelques personnes de son cabinet « *des intimes* » auxquelles il dévoile sa pensée. Cette part importante que Michel Debré accorde au dialogue s'observe aussi dans ses rapports avec les hauts responsables militaires en charge de l'Algérie. Le général Ely alors chef d'état-major général de la Défense nationale évoque les déjeuners de travail organisés par Michel Debré réunissant en compagnie du commandant en chef en Algérie le général Challe au cours desquels sont discutés les grands problèmes militaires ayant trait à l'Algérie¹². Dans le même ordre d'idée, le général Challe se souvient qu'avant tout exposé de la situation militaire en Algérie devant le général de Gaulle, le Premier ministre se retrouvait avec ce dernier et Pierre Guillaumat, ministre des armées, afin d'éclaircir et d'affiner leurs analyses. C'est grâce à cet échange permanent avec les hauts responsables militaires que Michel Debré s'efforce de mieux appréhender ce grand corps qu'est l'armée et les difficultés qu'elle rencontre sur le théâtre. Il n'hésite pas écrire au général Challe en mars 1959 « *Que puis-je faire pour vous aider... ? Lundi à Constantine, je vous garderai 2 heures pour avoir avec vous M Guillaumat et M Delouvrier, un examen complet... Nous devons réussir et il faut s'expliquer franchement sur tous les problèmes* »¹³. Quand il ne se rend pas lui-même en Algérie, il charge le lieutenant-colonel Mathon de se rendre sur place pour prendre la « température » auprès des unités et des grands commandements. Soucieux de disposer d'informations les plus fiables et les plus précises possibles, Michel Debré fait aussi recouper ces dernières grâce à l'aide d'autres sources, telles celles établies par l'état-major du général Challe en Algérie, par le SDECE, mais aussi par « *un ancien du 11^e Choc qui faisait la liaison directe avec l'Algérie et les unités en Algérie* »¹⁴. Enfin, le cabinet de Michel Debré est en relation constante avec l'état-major particulier du général de Gaulle mais aussi avec le cabinet du général Ely, chef d'état-major général des forces armées de juin 1958 à février 1959, puis chef d'état-major général de la Défense nationale jusqu'en mars 1961.

¹² Général Ely, *Mémoires, Suez... Le 13 mai*, Paris, 1969, Plon, p. 404.

¹³ *Lettre de Michel Debré au général Challe*, 12 mars 1959, Fonds Debré, 2 DE 75

¹⁴ Interview du général Nicot, avril-août 1988, n° 517, bandes 7 et 8, SHD.

C'est d'ailleurs par l'intermédiaire du général Petit que Michel Debré, alors sénateur, avait fait la connaissance, le 9 mai 1958, du général Ely¹⁵. Personnage clé de la politique militaire française de la deuxième moitié des années 1950, Ely rappelle dans ses Mémoires les relations de confiance qui se sont rapidement établies entre Michel Debré et lui, soulignant même qu'il fut souvent témoin « *des véritables cas de conscience devant lesquels se trouvait le Premier ministre* » qu'il décrit comme « *un homme de haute conscience, de vaste intelligence, au caractère passionné, ayant foi dans les destinées du pays, ne voyant que le général de Gaulle capable de les assurer et résolu à servir celui-ci fidèlement et loyalement... C'était un bourreau de travail... qui connaissait toujours parfaitement ses dossiers et, que ce soit aux réunions de Matignon ou à celles de l'Élysée auxquelles je participais, je l'ai toujours vu défendre âprement, passionnément, son point de vue, même et surtout peut-être vis-à-vis du général de Gaulle* »¹⁶. En effet, à partir de juin 1959, Michel Debré réunit, une fois par semaine, généralement le samedi, autorités civiles et responsables militaires pour traiter des questions concernant l'Algérie¹⁷.

Un Premier ministre au chevet d'une armée malade

C'est ce travail de fond qui conduit Michel Debré à rédiger, à l'attention du général de Gaulle, les 3 août et 26 septembre 1959, deux notes fondamentales sur le malaise et la crise de l'armée¹⁸. Synthèse brillante, précise et longuement murie, l'analyse que dresse Michel Debré de la situation de l'armée à l'été 1959 est à la fois grave et empreinte d'une inquiétude certaine. Ce « malaise de l'armée » s'explique selon lui par trois phénomènes majeurs : des problèmes matériels liés notamment aux questions de rémunération des personnels militaires ; une agitation développée autour de certains officiers généraux parmi lesquels le général Zeller, alors chef d'état-major de l'armée de Terre ; et enfin, point crucial, l'affaire algérienne et ses répercussions sur l'armée¹⁹. Sur cet aspect, qui nous intéresse ici plus particulièrement, Michel Debré, relève que le problème essentiel se rapporte au « rôle

¹⁵ *Idem*. Cf. également Général Ely, *op. cit.*, p. 262-265.

¹⁶ Général Ely, *op. cit.*, p. 396-397.

¹⁷ *Ibidem*, p. 407 et 411.

¹⁸ *Le malaise de l'armée*, 3 août 1959, Archives Michel Debré, FNSP, 2 DE 12 et 2 DE 29 ; *Crise dans l'armée*, 26 septembre 1959, 2 DE 29.

¹⁹ *Le malaise de l'armée*, *op. cit.*, 2 DE 12.

de l'armée en Algérie » dans un avenir proche comme lointain, et sur lequel on s'interroge « du haut en bas de la hiérarchie militaire ». Les rapports que reçoit le Premier ministre mentionnent ainsi régulièrement qu'« il est indispensable que l'armée reste pendant des années pour assurer l'encadrement de l'Algérie », revendication majeure que le gouvernement ne peut laisser en suspens sans risque d'enracinement durable du malaise au sein de l'appareil militaire. Tout en se faisant l'interprète des attentes de l'armée en Algérie, Michel Debré n'hésite pas à livrer sa propre analyse de la situation, soulignant qu'il est « hors de doute que l'armée, la rébellion une fois terminée, conservera un grand rôle, il est d'ailleurs bon qu'il en soit ainsi »²⁰.

L'inquiétude qui, en filigrane, sous-tend la note du 3 août, s'exprime cette fois de façon claire et affirmée dans la seconde note de Michel Debré en date du 26 septembre 1959 et intitulée « la crise de l'armée ». En préambule, le Premier ministre souligne que « depuis un mois », il reçoit « des renseignements multiples et concordants sur l'aggravation du malaise dans l'armée »²¹. Même s'il n'évoque pas le discours sur l'autodétermination prononcé dix jours plus tôt par le général de Gaulle, Michel Debré n'en ignore pas moins les remous que tels propos ont pu provoquer en Algérie et plus particulièrement au sein du microcosme militaire²². Or, pour Michel Debré, si « la personne du Général n'est pas en cause dans la plupart des cas, il arrive cependant qu'elle le soit » et « nombre d'arrières pensées sont prêtées au gouvernement en ce qui concerne l'Algérie »²³.

Ces constations conduisent Michel Debré à insister, une fois encore, sur le rôle du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Zeller, devenu, selon ses termes, « le symbole d'une certaine armée ». Réintégré dans ses fonctions le 1^{er} juillet 1958 après le retour au pouvoir du général de Gaulle, André Zeller s'est en effet rapidement mu en un défenseur acharné de l'Algérie française, nommant à des postes clés des

²⁰ *Le malaise de l'armée*, op. cit., 2 DE 12.

²¹ *Crise dans l'armée*, 26 septembre 1959, 2 DE 29.

²² Le général Dulac, ancien adjoint du général Salan devenu commandant de la zone est du Constantinois au départ de ce dernier, témoigne à cet égard de la très nette dégradation du moral de beaucoup de cadres de l'armée en Algérie et des « rumeurs pessimistes » circulant au sein des unités : « De plus en plus s'accrédite l'idée – plus ou moins avouée – qu'on se f... d'eux, et cette sensation est pour le moins désagréable », André Dulac, *Nos guerres perdues*, Paris, 1969, Fayard, p. 184-185.

²³ *Crise dans l'armée*, op. cit., 2 DE 29.

officiers qui partagent ouvertement ses vues²⁴. Rappelé à l'ordre par le général de Gaulle dès le mois de septembre 1958 pour ses prises de position qui empiètent par trop dans le champ du politique²⁵, il se plaint alors, pour reprendre les propos de Michel Debré, d'être dépossédé d'une partie de ses fonctions par « *les délégués ministériels, l'Inspecteur général et de multiples commissions* ». Le Premier ministre voit dans ce problème de personne un motif d'aggravation du malaise de l'armée car « *cette campagne... rencontre un terrain favorable* »²⁶.

Une annotation manuscrite du général de Gaulle en marge de cette note du 26 septembre 1959 apporte un éclairage fort intéressant sur les réflexions suscitées chez ce dernier à la lecture des propos de Michel Debré : « *Si la guerre se prolonge encore en Algérie, nous n'aurons plus qu'une armée détournée de la technique moderne et au surplus politisée... Il faut "commander" l'armée, lui interdire la politique, y compris celle des gens d'Alger* »²⁷. Le décalage est donc évident entre un Premier ministre, très préoccupé par le présent, le moral d'une armée dont il partage les interrogations sur le sort de l'Algérie et qu'il cherche à rassurer²⁸, et un président de la République tourné vers l'avenir pour lequel l'outil militaire doit demeurer strictement dans les limites de la mission qui lui est impartie²⁹. Pour de Gaulle, tout entier tendu vers la réalisation de la force de frappe, la mise en œuvre de cette dernière exige la formation d'un personnel spécialisé, à des lieux de l'immense effort d'encadrement social et d'action psychologique mené en Afrique du Nord³⁰.

L'analyse de Michel Debré sur le malaise puis la crise militaire prend une toute autre dimension, quelques mois plus tard, lors de la semaine dite des Barricades qui éclate le 24 janvier 1960 après l'annonce du rappel du général Massu

²⁴ Cf. à ce propos Jacques Fauvet et Jean Planchais, *La fronde des généraux*, Paris 1961, Arthaud, p. 60-61, qui comparent les « *bureaux du boulevard Saint-Germain* » à « *un centre d'opposition larvée* » dès 1959.

²⁵ Général Zeller, *op. cit.*, p. 108-109.

²⁶ *Crise dans l'armée*, *op. cit.*, 2 DE 29.

²⁷ Note manuscrite du général de Gaulle dans *Ibid.*

²⁸ Fait pour le moins caractéristique, le 8 septembre 1959, Michel Debré adresse cette réponse au général Faure : « *Mon cher Jacques, je veux croire que les termes employés dans votre lettre dépassent votre pensée. Le général de Gaulle n'a, je crois, aucune leçon de patriotisme à recevoir. Le gouvernement pas davantage, et je vous prie de considérer que les intérêts fondamentaux de la France, en tous lieux, ne seront jamais, je ne dis pas sacrifiés, mais même altérés. Bien à vous* ». 2 DE 75.

²⁹ « *L'armée est un instrument. Vous m'entendez bien un instrument !* » avait-il d'ailleurs répondu un an plus tôt au général Zeller qui avait évoqué l'état d'esprit des cadres de l'armée en Algérie (général Zeller, *op. cit.*, p. 109).

³⁰ Voir sur ce point : Sébastien Laurent, « Michel Debré et le général de Gaulle face à la crise morale dans l'armée (1959-1962) », Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-François Sirinelli (dir.), *op. cit.*, p. 471-487.

en métropole. Les mémoires du Premier ministre, comme ceux du général Ely mais aussi le témoignage du général Nicot, homme de confiance de Ely et membre de son état-major jusqu'à son entrée à Matignon au cabinet militaire du Premier ministre le 25 janvier 1960, permettent aujourd'hui de mieux éclairer l'attitude de Michel Debré vis-à-vis de l'armée dans cette affaire³¹. Nicot n'est alors pas un inconnu pour le Premier ministre qui le rencontre fréquemment depuis quelques mois à l'occasion de réunions officieuses dans les jardins de Matignon rassemblant Pierre Racine, Bernard Tricot, du cabinet du général de Gaulle où les trois hommes réfléchissent aux « *conditions d'un armistice avec le FLN* »³². C'est au cours d'un conseil des ministres houleux tenu ce même 25 janvier que Michel Debré fait part de sa décision de se rendre sur place afin de « *voir dans quelles conditions on pouvait arrêter cette émeute* »³³, en dépit de l'avis défavorable du général de Gaulle. A vrai dire, le chef de l'Etat lui a donné ordre de résoudre l'affaire au plus vite, au besoin par la force en faisant tirer sur les manifestants, ce que le général Ely déconseille vivement à Michel Debré. Le Premier ministre, qui désire « *régler l'affaire sans effusion de sang* », rappelle dans ses mémoires que pour la seule et unique fois de sa vie il a brûlé l'ordre écrit du Général afin que « *sa figure (ne) soit (pas) abîmée par une répression qu'il me semble possible d'éviter* ». Michel Debré, accompagné de son ministre des armées, Pierre Guillaumat, de Pierre Racine et du général Nicot, part immédiatement pour Alger dans la soirée, où il atterrit en pleine nuit. Nicot est chargé de prendre directement contact avec les insurgés tandis que le Premier ministre s'entretient personnellement avec les militaires, officiers généraux d'abord puis colonels. Michel Debré va ainsi peser de tout son poids pour préserver l'unité de l'armée, ce en dépit de la détermination des plus farouches défenseurs de l'Algérie française, évitant ainsi le recours à la brutalité.

Cette nuit terrible, fait cependant prendre conscience à Michel Debré d'une fracture irrémédiable entre une partie de l'armée – les « ultras » -, parmi lesquels une poignée de colonels dont l'excès des propos l'a frappé – il mentionne ainsi le colonel Argoud- , et le pouvoir exécutif. Le général Challe raconte d'ailleurs qu'au cours de cette même nuit un « *colonel a eu la mauvaise idée de répondre à la question de Debré "Et si*

³¹ Général Ely, *op. cit.*, p. 431.

³² Interview du général Nicot, *op. cit.*, SHD.

³³ *Ibid.*

de Gaulle s'en va ?", "Mais nous on s'en f..., on mettra Challe à la place" », ce qui manifestait, rappelle Challe, d'« un parfait mépris aussi bien pour de Gaulle que pour lui-même »³⁴. L'ombre d'un coup d'Etat militaire va désormais se profiler à l'esprit du Premier ministre comme en témoignent plusieurs courriers adressés à la fin du mois de février à Paul Delouvrier, Constantin Melnik, Pierre Messmer et au ministre de l'Intérieur M Chatenet mentionnant le risque d'un nouveau coup de force, « le schéma étant le même : insurrection à Alger, prise de pouvoir à Paris... Il faut donc "veiller au grain", se hâter de réorganiser la sécurité militaire » afin de surveiller « les activistes, les officiers récemment rappelés en métropole, les officiers généraux et supérieurs qui aiment comploter et dont le nom nous est bien connu »³⁵.

Le temps des désillusions

De ce jour, à l'évidence, une dynamique s'est cassée tandis que la marge de manœuvre de Michel Debré tend à se réduire, d'autant plus que dès le 6 février Pierre Guillaumat est remplacé par Pierre Messmer sans que le Premier ministre ait été consulté³⁶. C'est le nouveau ministre des armées qui, tirant les conséquences des Barricades, prend les principales sanctions en supprimant dès ce même mois les 5^{es} Bureaux d'action psychologique, considérés alors comme des officines propices à l'agitation politique dans l'armée³⁷, et surtout en procédant à de nombreuses mutations afin d'éloigner d'Algérie les personnalités les plus engagées³⁸ – tels les colonels Broizat, Argoud, Trinquier et Godard – et de placer aux postes clés des fidèles du général de Gaulle, tous compagnons de la Libération, comme le général Crépin successeur de Challe en mars ou bien encore les généraux Vézinet au corps d'armée d'Alger et Fourquet au commandement de l'aviation tactique³⁹.

³⁴ Interview du général Challe, SHD.

³⁵ Note de Michel Debré du 25 février 1960, Fonds Debré, 2 DE 13.

³⁶ Interview de Pierre Messmer, 3 K 17, I et II, SHD.

³⁷ Cf. Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La République et son armée face au péril subversif. Guerre et action psychologiques en France, 1945-1960*, Paris, 2005, Les Indes Savantes.

³⁸ Sur la crise militaire en Algérie et ses différentes étapes : Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire française, 1945-1962*, Paris, 1964, Armand Colin, 236 p. ; Claude d'Abzac-Epezy, « La société militaire de l'ingérence à l'ignorance », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, 1990, Fayard, p. 245-257 et « Les militaires face à la politique du général de Gaulle (1958-1963) », Christian Bidegaray et Paul Isoart (dir.), *Les droites et le général de Gaulle*, Paris, 1991, Economica, p. 133-144.

³⁹ Pierre Messmer, *Après tant de batailles, mémoires*, Paris, 1992, Albin Michel, p. 272.

Coincé entre le général de Gaulle qui décide la politique algérienne, le ministre des armées chargé d'appliquer cette politique et le commandant en chef auquel appartient seul la mise en œuvre de la tactique sur le terrain, Michel Debré voit son espace se restreindre singulièrement⁴⁰. Dès lors, le Premier ministre prend quelque peu ses distances avec l'armée en Algérie pour s'occuper de questions davantage périphériques, telles que la lutte contre le trafic d'armes au profit du FLN, la poursuite de la mise sur pied de la force de frappe, l'élaboration des accords de défense avec les ex-colonies d'Afrique noire et plus particulièrement le cas des bases de Dakar et de Diego-Suarez. Son cabinet militaire s'intéresse également au problème posé par la présence des bases américaines en France ainsi qu'à la future mise en œuvre des Mirage IV chargés de porter la bombe nucléaire⁴¹.

L'affaire du cadi de Médéa en mars 1960 est toutefois l'occasion pour Michel Debré et les officiers de son cabinet de se trouver de nouveau mêlés plus directement à la politique algérienne. Le général Nicot et le lieutenant-colonel Mathon, ainsi que Bernard Tricot, se chargent ainsi de faire convoier en France par avion les chefs de la wilaya IV, Si Salah, Si Mohammed et Si Lakhdar. Les hommes du cabinet militaire du Premier ministre s'occupent également de leur hébergement en toute discrétion en forêt de Rambouillet puis de les accompagner pour rencontrer le général de Gaulle le 10 juin 1960. Seuls le lieutenant-colonel Mathon et Bernard Tricot assistent à l'entretien dans lequel Michel Debré place beaucoup d'espoir et dont il ressent par la suite douloureusement l'échec⁴².

Le discours du général de Gaulle du 4 novembre 1960 dans lequel il évoque l'existence future d'une « République algérienne », fait de nouveau craindre au Premier ministre une réaction violente d'un certain nombre de cadres de l'armée. Il se confie à cette occasion au général Ely, témoin de sa « souffrance » et de son « mécontentement »⁴³, songeant même un temps à démissionner. Le 22 novembre suivant, Louis Joxe est nommé ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, et c'est accompagné de son nouveau ministre et de Pierre Messmer que le général de

⁴⁰ Cf. interview de Pierre Messmer, *op. cit.*, SHD.

⁴¹ Interview du général Nicot, *op. cit.*, SHD.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Général Ely, *op. cit.*, p. 395.

Gaulle se rend à Alger le 9 décembre où il rencontre entre autres les cadres de l'armée et leur rappelle une nouvelle fois le cadre des missions imparties à l'armée.

Onze jours plus tard, le général Nicot, qui peu à peu était devenu un très proche du Premier ministre⁴⁴, remet sa lettre de démission. Si les termes de cette dernière demeurent des plus évasifs – il allègue de vouloir retrouver son armée d'origine⁴⁵ –, le général Nicot rapporte dans son interview qu'au cours d'une conversation privée avec Michel Debré il lui a fait part des véritables raisons de son départ, à quelques jours du référendum qui sonne selon lui la fin de tout espoir de conserver l'Algérie à la France : « *J'ai le titre de conseiller militaire, cela fait un an que je vous conseille d'agir dans un certain sens et on va faire exactement l'inverse, vous comprendrez très bien que je ne peux pas continuer à rester à votre service* »⁴⁶. Le 16 janvier suivant, le Premier ministre reçoit cette fois le général Challe afin de demander à ce dernier les raisons pour lesquelles il veut quitter définitivement l'uniforme. L'ancien commandant en chef déclare sans ambages que, après avoir pris l'engagement personnel auprès de ses officiers que l'Algérie resterait française et « *à partir du moment où la politique conduit à faire de l'Algérie une terre étrangère, il considère qu'il ne peut plus demeurer dans l'armée* ». Par ailleurs, Challe s'engage solennellement auprès de Michel Debré à ne « *jamais faire partie du moindre complot, ni de la moindre coterie politique* » et de « *revenir s'il y a quelque danger* »⁴⁷. Cette nouvelle défection inquiète au plus haut point le Premier ministre qui fait état dans ses notes au général de Gaulle de nombreux renseignements attestant du mauvais état d'esprit qui règne dans les différents corps d'armée d'Algérie⁴⁸. A l'instar d'un certain nombre de cadres militaires, Michel Debré, demeure cependant convaincu de la nécessité d'une présence militaire française en Algérie « *pour de longues années encore* » afin de garantir le maintien de l'ordre et la démocratie sur place, ainsi que le confirme son

⁴⁴ Nicot, dans son interview, signale ainsi que « *nous avons une véritable intimité avec M. Debré dans le domaine de la pensée. Il me faisait une confiance totale* ». Michel Debré a même un temps envisagé, en juillet 1960, de faire nommer Nicot à la tête du corps d'armée d'Oran mais abandonne finalement ce projet car ce serait « *une solution révolutionnaire pouvant blesser l'armée de Terre* », Fiche du 12 juillet 1960, Fonds Debré, 2 DE 76.

⁴⁵ Fonds privé Nicot, Z 27 138, DAA, SHD.

⁴⁶ Interview du général Nicot, *op. cit.*, SHD.

⁴⁷ *Compte rendu adressé au général de Gaulle le 17 janvier 1961 à la suite de l'entretien du Premier ministre avec le général Challe le 16 janvier 1961 à 16 h 30*, Fonds Debré, 2 DE 30.

⁴⁸ Cf. notamment *Note au général de Gaulle du 26 janvier 1961*, 2 DE 30.

entretien avec le Général du 23 mars 1961⁴⁹. Selon lui, une affirmation claire de ce principe par de Gaulle permettrait sans doute de calmer les esprits au sein de l'armée.

L'annonce de l'éclatement du Putsch dans la nuit du 21 avril, la participation du général Challe au complot puis la révélation progressive de celle de deux de ses très proches anciens collaborateurs, les généraux Petit mais surtout Nicot major général de l'armée de l'Air, l'affectent au plus haut point et lui laissent, comme il le dira plus tard, « *un goût amer d'infidélité* »⁵⁰. Il écrit ainsi au général Ely, le 4 mai, qu'il reste « *médusé devant la légèreté d'esprit de quelques-uns de (ses) collaborateurs à cette entreprise coupable et incroyable* »⁵¹. Plus grave encore, le Putsch lui apparaît comme un immense « *gâchis pour l'armée* » dont il se demande « *combien d'années seront nécessaires pour lui rendre sa cohésion et sa discipline* »⁵².

C'est au ministre des armées, Pierre Messmer, que revient la douloureuse tâche d'employer, suivant son expression, les « *méthodes chirurgicales dures* » destinées à ramener la discipline au sein des armées⁵³. Ces dernières, hormis les décisions prises par les tribunaux militaires à l'encontre des chefs de la révolte et de leurs comparses, consistent essentiellement en mesures de mutation, d'exclusion et de dégagement des cadres⁵⁴. A cet égard, une lettre du général Olié, successeur du général Ely à la tête de l'état-major général de la Défense nationale depuis mars 1961, à Michel Debré datée du 22 mai, fait état de son inquiétude face au désarroi dans lequel se trouve alors l'armée⁵⁵. Il réitère ainsi à plusieurs reprises sa demande au Premier ministre d'intervenir auprès du ministre des armées et du général de Gaulle afin de prendre ce problème en considération. Le Premier ministre brise le silence dans lequel il paraît s'être enfermé depuis cette affaire par une lettre au général de Gaulle à la mi-août. Contrairement au ministre des armées qui croit en une

⁴⁹ Entretien publié dans Michel Debré, *Entretiens avec le général de Gaulle, 1961-1969*, Paris, 1993, Albin Michel, p. 35-36.

⁵⁰ Michel Debré, *op. cit.*, tome 3, p. 286.

⁵¹ *Lettre de Michel Debré au général Ely du 4 mai 1961*, Fonds Debré, 2 DE 13.

⁵² Michel Debré, *op. cit.*, tome 3, p. 287.

⁵³ Cf. à ce propos : Claude d'Abzac-Epezy, « Le règlement de l'affaire algérienne et ses conséquences de tous ordres sur nos armées », colloque *De Gaulle en son siècle*, Institut Charles de Gaulle, Unesco, Paris, 19-24 novembre 1990.

⁵⁴ Interview de Pierre Messmer, SHD.

⁵⁵ *Lettre du général Olié à Michel Debré du 22 mai 1961*, Fonds Debré, 2 DE 13.

amélioration très sensible depuis quelques mois, il demeure persuadé pour sa part que cette dernière n'est qu'apparente : « *Tout ce que j'apprends des cadres subalternes, de leur état d'effervescence et même de révolte intellectuelle m'inquiète profondément... Une trop grande part de l'armée, en ce qui concerne les officiers est en dissidence spirituelle à l'égard du pouvoir* »⁵⁶. Il décide ainsi d'effectuer à l'automne une tournée des écoles militaires afin de contribuer à relever « *cet état profondément maladif* » dont il sait pertinemment qu'il « *ne se transformera pas en un jour* »⁵⁷.

A dire vrai, le départ du général Olié à l'été 1961 ainsi que celui d'autres officiers supérieurs marque pour Michel Debré la fin d'une certaine époque dans les liens qui le rattachent à l'armée. Pourtant, à quelques jours de son départ de l'hôtel Matignon, le 21 mars 1962, il reçoit une lettre de remerciement du général Puget qui atteste une fois encore de l'intérêt qu'il continue de porter à la société militaire⁵⁸.

Au terme cet exposé, il convient de souligner que même si Michel Debré a toujours clairement affirmé son attachement à la présence française en Algérie, sentiment partagé par les hommes de son cabinet militaire jusqu'au Putsch, le Premier ministre a longtemps été convaincu que ces derniers sauraient comme lui faire la part des choses entre le cœur et la raison d'Etat, ce qui est loin d'avoir été le cas. Toutefois, il demeurerait beaucoup plus réservé sur la capacité d'une grande partie des cadres militaires servant en Algérie quant à accepter l'évolution de la politique algérienne du général de Gaulle. Michel Debré n'a cessé d'agir en médiateur avec l'armée, s'efforçant sans cesse d'aplanir les propos du général de Gaulle dans l'espoir de les faire mieux comprendre et mieux accepter afin de sauvegarder l'unité de l'armée à laquelle il était profondément attaché. Cette posture a souvent été mal comprise, alors que déchiré entre son attachement à cette terre et sa fidélité au Général il n'en continuait pas moins en dépit de ses problèmes de conscience à mettre en application la politique choisie et voulue par ce dernier.

⁵⁶ Lettre de Michel Debré au général de Gaulle du 13 août 1961, Fonds Debré, 2 DE 30.

⁵⁷ *Idem.*

⁵⁸ Le général Puget lui écrit ainsi : « *La lecture de votre intervention au Parlement m'ont convaincu que vous aviez su trouver les mots susceptibles de toucher le cœur de beaucoup de soldats. Votre passage relatif à l'armée aura, je l'espère, l'écho que vous avez espéré* », Fonds Debré, 2 DE 13.

